

Observation n° 16

24/09/2024 11:38 RIERA Corinne100b chemin de pré-jugé 31600 Seysses

"Non au R+2 et bétonnisation d'une parcelle à moins de 500m de l'église/ non respect du ZAN dans une zone de verdure et de fraîcheur qui abrite des espèces protégées/ Non à la densification de la circulation et pas suffisamment de places de parking/ le projet initial annoncés aux riverains était de l'habitat senior et une crèche/

Un vis à vis insupportable à moins de 10m de mes fenêtres/ non au bruit sur une parcelle en zone résidentielle/ non à la dévalorisation du patrimoine historique: pigeonnier et grange remarquables/ non à la dévalorisation des biens des riverains!"